Compte rendu de la séance du

Conseil Municipal du 26 juin 2024

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil municipal du 16 mai 2024
- Elargissement des missions du service commun ADS, à l'instruction des actes relatifs à la police de la publicité

Présents : 6
Absents excusés : 3
Procuration :

Secrétaire de séance : Monsieur Jérémie DELHON

Approbation du PV du conseil municipal du 16 mai 2024

Monsieur Jordan HARDOUIN fait remarquer qu'il n'a pas été noté présent dans le PV. La correction sera faite.
Vote : approuvé à l'unanimité

Délibérations du conseil :

Elargissement des missions du service commun ADS, à l'instruction des actes relatifs à la police de la publicité

Madame le Maire indique que depuis le 1er janvier 2024, la police de la publicité a été transférée de l'État à l'échelon local.

Madame le Maire indique que par décision en date du 26 juin 2024 elle a souhaité conserver l'exercice de ce pouvoir de police spéciale.

Madame le Maire indique que la communauté de communes propose, à cet effet, un avenant afin de régler les modalités pratiques de mise en œuvre de cette mission supplémentaire confiée au service commun.

Madame le Maire propose à la délibération l'adhésion à cette convention de mise à disposition du service d'instruction du droit des sols « Centre Instructeur Quercy Causses » pour l'instruction des actes relatifs à la police de la publicité.

Pour : 6	***Abstentions : 0***
Contre : 0	

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,** autorise, Madame le Maire à adhérer à l'avenant de cette convention.

Clôture de la séance à 21h30